MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 juin 2016 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bretagne

NOR: AFSZ1630594A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D.1432-15 à D.1432-17;

Vu le décret n° 2015-1880 du 30 décembre 2015 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bretagne,

Arrête:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bretagne:

- 1° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie:
 - a) Au titre du I (2°, a) de l'article D. 1432-15
- M. Emmanuel FROTEY, titulaire; M. Johann BOTUHA, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.
 - b) Au titre du I (2°, c) de l'article D. 1432-15
- M. Didier LE PIMPEC, titulaire; M. Pierrick HAMON, suppléant, désignés par la mutualité sociale agricole.
 - 2° Représentants des collectivités territoriales:
 - a) Au titre du I (3°, a) de l'article D. 1432-15

Mme Anne TROALEN, titulaire, désignée par le président du conseil régional.

- b) Au titre du I (3°, b) de l'article D. 1432-15
- M. François GOULARD, titulaire; Mme Sylvie GUIGNARD, suppléante, M. Jean-Rémy KERVARREC, suppléant, désignés par l'assemblée des départements de France.

Mme Anne-Françoise COURTEILLE, titulaire; Mme Florence CANN, suppléante; Mme Vera BRIAND, suppléante, désignées par l'Assemblée des départements de France.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 juin 2016.

Pour la ministre et par délégation : Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales, P. RICORDEAU